

RESTAURATION DU PATRIMOINE
**PATRIMOINES
EN SEINE-ET-MARNE**

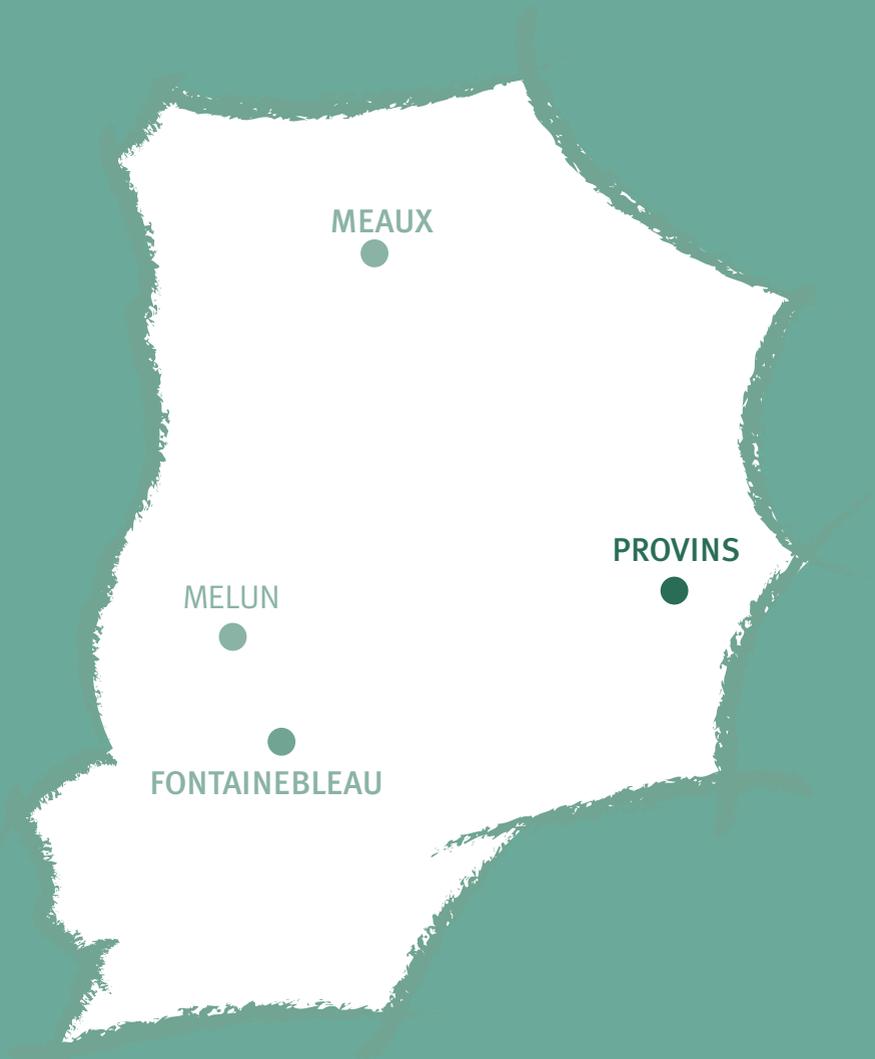
LYCÉE THIBAUT DE CHAMPAGNE
CANTON DE PROVINS



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

 **île de France**
LE DÉPARTEMENT

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



MEAUX

MELUN

FONTAINEBLEAU

PROVINS

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT ÉBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La restauration d'un monument, est une véritable aventure mobilisant de nombreux acteurs : élus, maîtres d'œuvre, associations, artisans...

Le Conseil général contribue à la réalisation de ces opérations de restauration par son soutien financier, et une assistance technique.

Ce patrimoine restauré ou entretenu, monumental ou mobilier, inscrit dans des paysages de qualité, renforce la notoriété et l'attractivité du territoire. Il participe pleinement au développement touristique de la Seine-et-Marne.

Cette 5^e édition des *Monuments font le Printemps*, met à l'honneur tout autant des édifices que des démarches remarquables de restauration ou de reconversion.

La réhabilitation du lycée Thibault de Champagne à Provins, installé dans l'ancien palais des comtes de Champagne et de Brie, est conduite actuellement par la Région Île-de-France, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des Monuments historiques, Pascal Prunet.

Le Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne a été chargé du suivi des travaux. L'acquisition de nouvelles connaissances sur le monument, grâce à ces investigations archéologiques, accompagnée d'un dialogue permanent avec l'architecte, a permis, à de multiples reprises, d'éclairer et d'orienter les choix du



PERSPECTIVE DE LA NOUVELLE GRANDE SALLE, CHAPELLE ET BÂTIMENT DE 1963

RÉHABILITATION ET MISE EN VALEUR DES BÂTIMENTS

L'objectif du projet de réhabilitation, au-delà de la remise à niveau demandée (normes, obsolescence...) est de restructurer cet ensemble, d'en révéler les qualités architecturales, les relations avec l'environnement, de donner de l'établissement scolaire une image réévaluée à laquelle les élèves puissent s'identifier, de créer des lieux de sociabilité, une qualité de vie et une fonctionnalité compatibles avec les besoins actuels de la vie scolaire.

LES DEUX GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

Tout d'abord, il était nécessaire de désenclaver différentes parties du lycée par la démolition des principaux points de blocage, reconstructions ponctuelles, réhabilitation et remise en valeur des bâtiments anciens. Cette intervention doit permettre à la fois un meilleur fonctionnement interne (liaisons entre les bâtiments), une identification des bâtiments selon leur qualité et leur capacité à accueillir des fonctions (groupes de fonctions). Les désenclavements feront respirer des lieux aujourd'hui fermés, rigides et morts. Le soleil y pénétrera, des ouvertures, des vues sur l'extérieur seront créées, améliorant ainsi leur possibilité de vie sociale.

Ensuite, il s'agissait d'offrir une meilleure perception mutuelle des différentes parties constituant le lycée, et la reconquête de l'ouverture sur le site et le paysage environnant. Les interventions de démolition/reconstruction auront également pour but de révéler les qualités plastiques de l'architecture ancienne, comme par exemple le pignon du bâtiment 13^e siècle (C7), volume de la chapelle (C6) et d'aider à leur identification comme éléments structurants de la composition, alors qu'ils sont aujourd'hui noyés dans des constructions adventices.

L'ensemble du programme architectural (bâtiments neufs et réhabilitations) a pour base une analyse structurale du site et des édifices existants :

- analyse des propriétés métriques et modulaires structurant le site ;
- analyse syntaxique des figures géométriques de base composant les différents bâtiments.



CROQUIS PRÉSENTANT LA NOUVELLE CONSTRUCTION INSÉRÉE ENTRE LES BÂTIMENTS ANCIENS



PIGNON DE LA CHAPELLE (C6) ET FAÇADE DE LA NOUVELLE GRANDE SALLE (C3)

Ainsi, le projet propose la démolition des espaces de liaisons entre les bâtiments anciens et la restructuration de la zone « cuisine » (C8) en hall d'accueil ouvert, pivot de la vie du lycée. Ce désenclavement conduit à une mise en valeur du logis des comtes de Champagne et de la façade sud de la chapelle, la création d'un espace de convivialité dans le lycée et d'une communication visuelle et fonctionnelle entre cour de Champagne et cour de Brie. Les circulations seront plus sûres entre les différents bâtiments (passerelles et rampes piétonnes), qui seront également mis en relation visuelle, contribuant à une meilleure identification du lycée dans son ensemble.

La redistribution des fonctions dans les bâtiments conservés permet de créer des pôles fonctionnels clairement identifiables qui facilitent les déplacements dans le lycée, regroupant les services de l'administration et ceux de la vie scolaire, les locaux d'enseignement.

Un bâtiment consacré à la restauration (cuisine et réfectoire) fait l'objet d'une construction dans la cour de Brie dissociant ainsi les circuits de livraisons (automobiles) des circuits piétons.

De manière générale, ces interventions ont pour objectif de dégager du magma actuel des bâtiments du lycée, les éléments conservés de l'ancien palais pour les mettre en évidence et les valoriser.

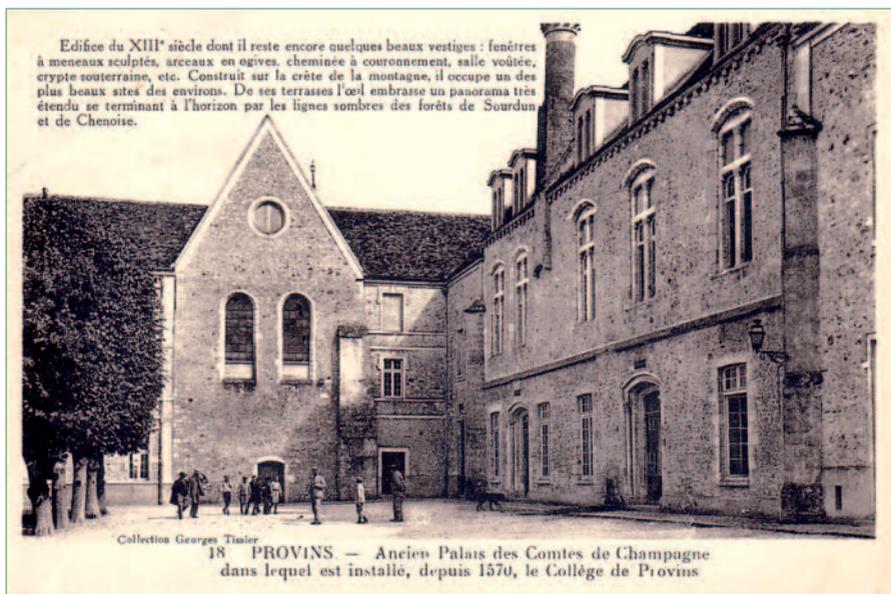
Enfin, des travaux de restauration des façades et toitures, et des décors historiques intérieurs, sont également prévus.



ESCALIERS CRÉÉS EN 2009 DANS LE BÂTIMENT DES ORATORIENS (C7) ET LA MAISON CANONIALE



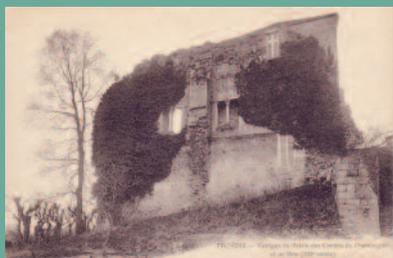
PIGNON SUD DE LA MAISON CANONIALE, VUE DE L'INTÉRIEUR (D6 SUD)

LE LYCÉE AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE. CARTE POSTALE ANCIENNE

LE PALAIS SIÈGE DU POUVOIR COMTAL

C'est à la lignée des comtes de Champagne que la destinée de Provins est véritablement liée. En 936 la ville entre, par héritage, avec le comté de Troyes, dans le giron de la famille de Vermandois. Eudes II Le Grand, comte de Blois, de Chartres, de Beauvais et de Troyes est alors à la tête d'un fief immense qui enserre le domaine royal. Son fils, Thibaut I^{er}, reçoit la Champagne en 1048 et ouvre la voie à une dynastie comtale qui durera plus de deux siècles. Ces princes éclairés, fins politiques et grands bâtisseurs, apportent paix et prospérité à leur province.

Au début du 12^e siècle, Thibault II et son fils, Henri le Libéral, font de leur territoire un carrefour incontournable du commerce européen, avec les fameuses foires ; Provins en est l'une des places principales.



VESTIGE DE L'ANCIENNE GRANDE SALLE (C7)
MUR DU PIGNON NORD. CARTE POSTALE ANCIENNE

Site stratégique pour les champenois, aux portes du domaine royal, qui plus est cité marchande opulente, Provins est particulièrement convoitée et demande aux comtes d'y affirmer leur pouvoir avec force : le palais comtal est le symbole de cette autorité.

Placé au sommet de la ville, l'édifice monumental envoie deux messages distincts ; le premier s'adresse aux Provenois : les comtes garantissent votre protection et veillent à la prospérité économique de la ville ; le second est à destination de ceux qui auraient des velléités de conquête : les comtes sont présents avec force.

THIBAUT DE CHAMPAGNE (1201 - 1253), DIT LE POSTHUME OU LE CHANSONNIER

Le premier lycée de Provins porte le nom d'un des plus importants comtes de Champagne. Fils de Thibault III, comte de Champagne, et de Blanche de Navarre (1177-1229), et ayant pour parrain Philippe-Auguste, roi de France, le jeune Thibault est élevé à la cour royale. Malgré de nombreuses contestations, il accède, vers 1221, au gouvernement du comté de Champagne et de Brie. En 1234, il ajoute au titre de comte, celui de roi de Navarre, héritant de ce royaume par la branche maternelle. À l'instar des puissantes cours d'Europe, celle de Champagne savait s'attirer intellectuels et artistes. Par l'écriture de poésies remarquées et la composition de chansons de qualité, Thibault contribue à cette création, devient le trouvère le plus célèbre de son temps et prend, dès lors, le qualificatif de "chansonnier".



REPRÉSENTATION DE THIBAUT IV, PLÂTRE 20^e SIÈCLE,
DANS LE RÉFECTOIRE DU LYCÉE

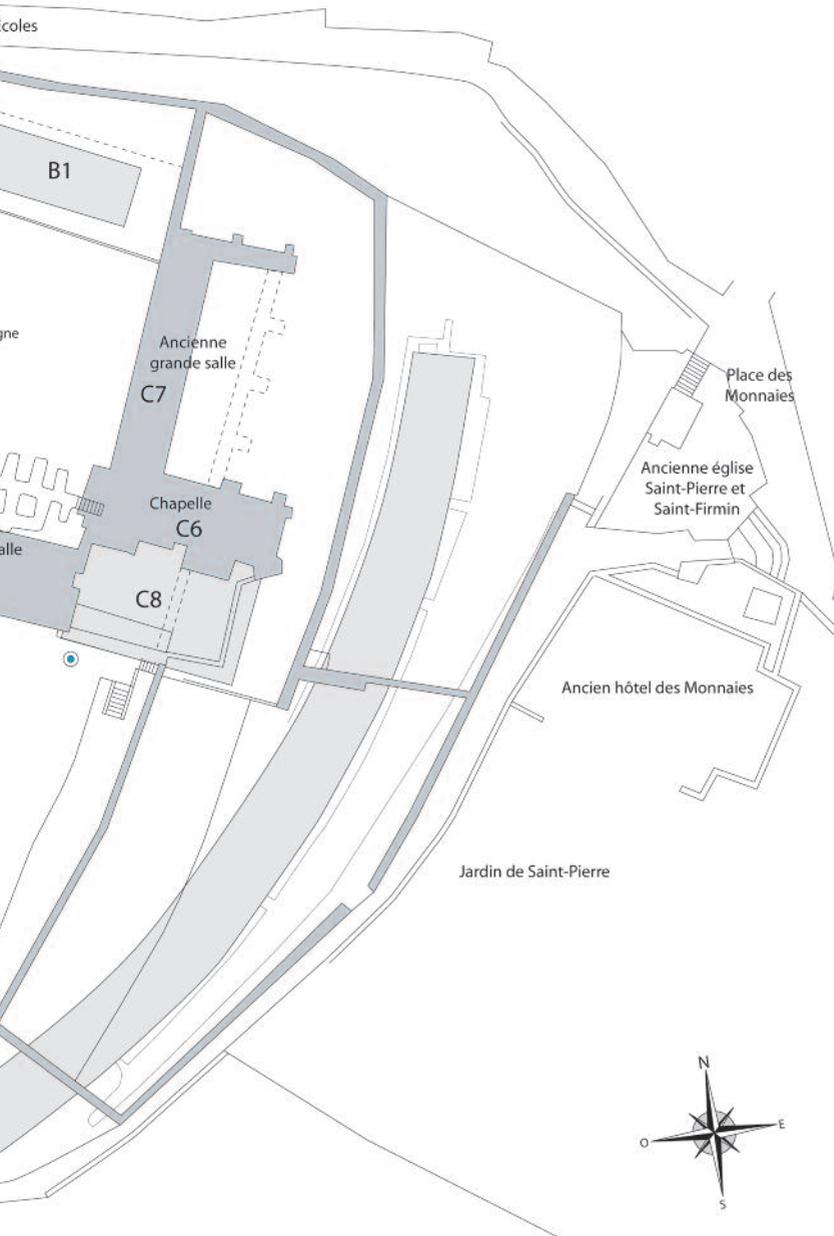
Plan de Provins



du Lycée Thibault de Champagne

- Seine-et-Marne

Infographie : Olivier Deforge
décembre 2010





LE PROGRAMME ARCHITECTURAL DU PALAIS MÉDIÉVAL

Au 12^e siècle, le complexe palatial, clos par une enceinte, comprend une demeure noble, le palais, et un ensemble de bâtiments, aménagements et dispositifs nécessaires, d'une part, au personnel attaché au palais et à la vie de la cour comtale qui vient y résider à plusieurs reprises tout au long de l'année (jardins, granges, écuries, cuisine, caves, celliers, citerne à eau...) et d'autre part, à l'exercice du droit (prison...).

Une porte, aménagée dans le mur de clôture, permettait d'accéder à une vaste cour quadrangulaire, en périphérie de laquelle étaient disposés les différents bâtiments ; le palais s'imposait face au visiteur, dès la porte franchie.

Ce bâtiment (C7), vraisemblablement construit à la fin du 11^e ou au début du 12^e siècle, accueille les trois espaces récurrents dans ce type d'édifice médiéval : une grande salle (*aula*), une chapelle (*capela*) et des espaces privés (*camera*), répartis sur deux niveaux. Dans le courant du dernier quart du 12^e siècle, Henri le Libéral crée un chapitre de quatre chanoines affecté à la chapelle palatiale (C3). Cette dernière est agrandie dans les années 1176-1181. Cette extension, à l'extrémité de l'éperon, nécessite la construction d'une terrasse à l'est de l'enceinte, pour la soutenir.

Au 13^e siècle, de grands travaux bouleversent la physionomie de l'ensemble palatial. À la suite d'un grand incendie, une partie de la grande salle ancienne (C7) est reconstruite. Puis, deux nouveaux bâtiments sont édifiés. Le premier, au nord de la cour, remplissait les fonctions d'entrepôt et de prison, et le

second, qui ferme la cour au sud, construit sous Thibault IV, sur deux niveaux, accueille la nouvelle grande salle ou auditoire.

Le rattachement du comté de Champagne et de Brie, en 1284, au domaine royal, entraîne, progressivement, l'abandon de la résidence palatiale. Les fonctions administratives, avec le siège du baillage et de justice royale, perdurent toutefois jusqu'à la fin du 16^e siècle. Certains bâtiments tombent ensuite en ruine et deviennent inappropriés à la fonction judiciaire.

UN TRÈS ANCIEN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un acte, de 1509, mentionne, près du cloître Saint-Quiriace, une "Grande école de Provins", mais ce n'est qu'après 1556 qu'un établissement d'enseignement (dénommé « collège ») est véritablement fondé. Établi au pied du Châtel, il prend place, à partir de 1570, dans l'ancien palais des comtes, alors partiellement abandonné. Un demi-siècle plus tard, les Pères de l'Oratoire en prennent la direction, et ce, jusqu'à la Révolution. Le Lycée actuel est l'héritier de cette longue histoire. D'importants travaux de transformation ont été conduits en 1883, puis en 1963, dérobant à la vue une partie de l'histoire du monument.



ÉLÉVATION NORD DE LA NOUVELLE GRANDE SALLE (C3)



FOUILLE DE L'ESCALIER MONUMENTAL

L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Les bâtiments font l'objet, au cours de leur histoire, de modifications et d'adaptations (création ou condamnation d'une porte, d'une fenêtre, modification d'un plancher...) dont les murs conservent les traces. Les archéologues s'attachent à les décrypter afin de reconstituer les étapes distinctes et successives qui ont abouti à l'état de la maçonnerie visible au moment de l'étude. Cette analyse se fait à partir de l'observation des matériaux employés (type de pierres, de mortiers...), de leur dimension, de leur mise en œuvre et des traces d'outil.

Dans le cas des maisons canoniales ce décryptage a permis de montrer l'évolution de l'emplacement d'une fenêtre ou d'attester le recouvrement par une voûte d'un couloir préexistant. Pour le bâtiment D5, l'étude des trous d'empochement servant à insérer des pièces de bois, a permis de proposer la restitution d'une galerie de circulation extérieure, filant le long de la façade nord.

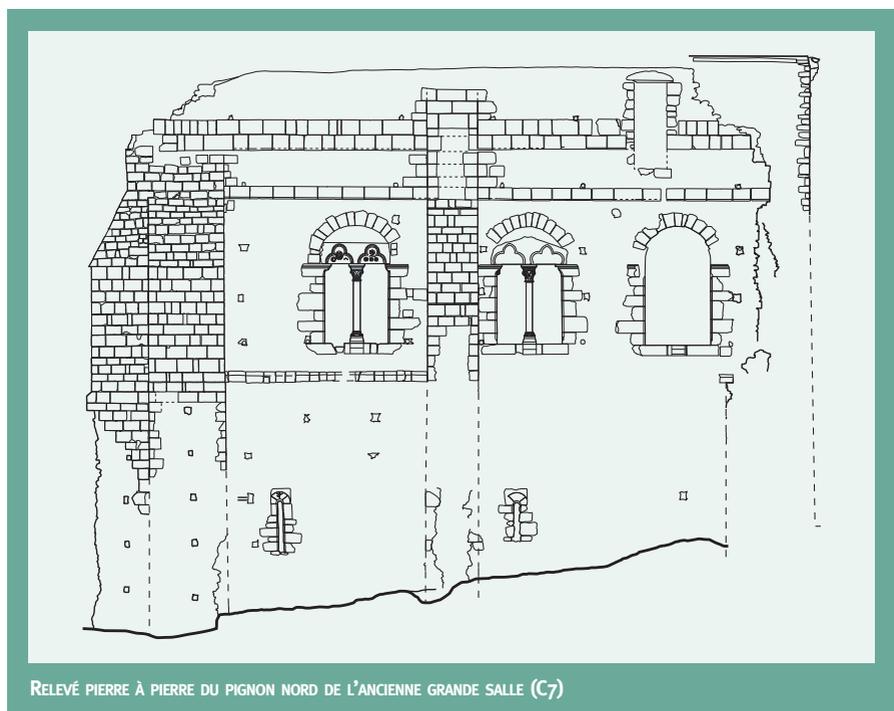
LA GRANDE SALLE ANCIENNE (C7)

Le bâtiment est en grande partie reconstruit par les pères de l'Oratoire connus sous le nom d' « Oratoriens ». Du Moyen Âge, il en subsiste les deux pignons. L'étude des maçonneries et les observations archéologiques, menées en 2009, ont permis de

mettre en évidence l'importance de la circulation transversale depuis la grande salle vers la chapelle (C3). Un portail roman, aux chapiteaux à feuilles d'acanthes, a été découvert sous les enduits. Au pignon nord, les fenêtres à l'étage appartiennent à la campagne de réparation et de renouvellement esthétique et architectural du 13^e siècle.

UN ESCALIER MONUMENTAL POUR DESSERVIR LA GRANDE SALLE

L'accès à la grande salle, l'étage noble, se faisait par un escalier monumental accolé à la façade sur cour, contribuant à la mise en scène du pouvoir comtal, traduit, ici, dans la pierre.



RELEVÉ PIERRE À PIERRE DU PIGNON NORD DE L'ANCIENNE GRANDE SALLE (C7)

Des tranchées, creusées pour l'enfouissement de réseaux, ont permis de mettre au jour de puissants massifs de maçonneries correspondant à l'escalier installé hors-œuvre le long de l'ancienne grande salle. La fouille a révélé deux campagnes de construction, un emmarchement de 2,70 m de large et les niveaux de sols de la cour. Une réfection intervient à la suite d'un grand incendie (13^e siècle) dont les pierres **rubéfiées** attestent de la violence. Le niveau du sol de la cour, plus haut que précédemment, nécessite la modification des premières marches.

UN ENSEMBLE DE MAISONS CANONIALES

Les clercs desservant la collégiale ont la contrainte de résider à proximité de

celle-ci. N'ayant pas fait vœu de pauvreté, ils peuvent être propriétaires de leur habitation et être bénéficiaires de revenus (prébende).

L'ensemble des maisons de chanoines forme le quartier canonial. Dans l'emprise du lycée, quatre habitations de chanoines ont pu être identifiées. Il ne reste aujourd'hui que l'une d'elle (D5, D6). Deux autres, détruites à la fin du 19^e siècle, sont documentées grâce à des dessins et quelques vestiges encore conservés.

Les investigations archéologiques, menées lors des travaux en 2009, ont permis d'en étudier les vestiges.



CARRELAGE DÉCOUVERT EN FOUILLE (SALLE D6 SUD)

DU CARRELAGE AU SOL

Du 13^e au 16^e siècle, le sol des édifices de bonne qualité était aménagé à l'aide de carreaux de terre cuite généralement recouverts d'un « vernis », une glaçure, de couleur jaune, orange, vert, brun ou noir, obtenue par cuisson à l'aide d'un mélange de silice (sable), de poussière de plomb et d'oxyde métalliques. Une partie de la production de ce type de carreaux est décoré d'un motif (personnages, animaux, végétaux, décors géométriques ou héraldique) estampé en creux dans la terre encore malléable, à l'aide d'une matrice en bois ou en terre cuite. Les zones en creux sont, ensuite, remplies de « terre à pot » liquide (engobe) de couleur différente de celle utilisée pour façonner le carreau, de manière à jouer sur les contrastes. Après une première cuisson, dite de biscuit, les carreaux sont recouverts d'une glaçure puis cuits une seconde fois.

De manière générale, carrelages aux couleurs vives et peintures murales confèrent à la maison médiévale des intérieurs colorés.

Dans la pièce orientale de la maison canoniale (D6 sud), les restes du carrelage ont permis de reconstituer l'agencement des carreaux formant de véritables tapis. Des panneaux de carreaux, disposés en oblique, sont bordés d'un rang de carreau. Des carrelages bicolores sont disposés de manière aléatoire. La réfection du revêtement de sol dans la salle des professeurs (D6 sud) se base sur la trame du carrelage découvert lors des fouilles.

LES CHEMINÉES

Sept cheminées ont été identifiées dans l'ensemble des bâtiments canoniaux. Elles se succèdent dans le temps et les reconstructions sont motivées par l'évolution des distributions internes. La fouille des sols a permis de retrouver des foyers jusqu'alors insoupçonnés. Ils sont formés de tuiles disposées de chant, dont l'assemblage en triangles forme un décor. Une bordure en pierre calcaire en ceint les trois côtés.



VUE DE DESSUS DE L'ÂTRE DE CHEMINÉE, MAISON CANONIALE, SALLE D6 NORD

Peu profond, le foyer est généralement encadré par des piédroits parfois couronnés de chapiteaux (salle des professeurs). L'un des foyers a été détourné de sa fonction domestique initiale, pour servir, ponctuellement, à l'activité artisanale de la fonte de plomb.



Modillon roman, maison canoniale

À L'ORIGINE DES INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les découvertes fortuites réalisées lors des premiers travaux, ont amené Pascal Prunet,

architecte en chef des Monuments historiques, maître d'œuvre, à demander des investigations archéologiques. Le Service régional de l'archéologie, chargé de prescrire les opérations d'archéologie, a proposé au Département de confier au Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne la conduite de cette opération.

Le dialogue permanent entre archéologues et maître d'œuvre, de même que la concomitance de certaines investigations avec les travaux de rénovation, ont permis à Pascal Prunet d'intégrer des vestiges récemment mis au jour, et de s'appuyer sur les conclusions de certaines observations archéologiques pour choisir une solution architecturale plutôt qu'une autre, permettant aussi de préserver des éléments de compréhension de l'histoire du monument.



SALLE ORIENTALE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA CHAPELLE (C6)

GLOSSAIRE

- **Rubéfié** : (du latin *ruber* (« rouge ») qualificatif appliqué aux éléments minéraux (terre, pierre, mortier..) dont l'action du feu a modifié la couleur (ils deviennent rouge à grisâtre) et la structure (ils deviennent durs).

SOURCES

Archives municipales de Provins 1O116, (plan d'alignement)

Archives départementales de Seine-et-Marne, 1Q489, description des biens révolutionnaires

GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre), « Les maisons canoniales de Saint-Quiriace à Provins », *Provins et sa région*, Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins, n° 145, 1991, p. 65-116.

MESQUI (Jean), « Le palais des comtes de Champagne à Provins XII^e-XIII^e siècles », *Bulletin Monumental*, t. 151-II, 1993, p. 322-355.

VERDIER (François), "Les histoires de la collégiale Saint-Quiriace", in *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, n° 159, année 2005, p. 25-64.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Olivier Deforge, Sébastien Ronsseray (CG77) et Pascal Prunet (ACMH).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Yvan Bourhis, Olivier Deforge et Sébastien Ronsseray (CG77).

CRÉDITS TEXTES

Olivier Deforge, Catherine Monnet (CG77) et Pascal Prunet (ACMH).

ISSN : 1962-8560

REMERCIEMENTS

Conseil régional d'Île-de-France, Philippe Rivière (mandataire du maître d'ouvrage) Jean-Jacques Barbaux (proviseur du Lycée), Christine fauconnier (intendante du Lycée), Pascal Prunet (architecte en chef des Monuments historiques) et Maylis Razafinombana (agence Prunet), Rabot Dutilleul (entreprise générale).

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
Hôtel du Département
77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77



Renseignements
Tél. : 01 64 87 37 54
www.seine-et-marne.fr